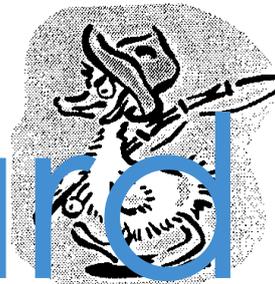




LE

Canard



DES TERRITORIAUX

Juin-Juillet
2018

**UNION RÉGIONALE
GRAND EST**

Suivez toutes nos actions sur :  

DANS CETTE ÉDITION :

Région Grand Est

Page 2

Les élections professionnelles 2018

Page 2

L'UNSA sur le terrain...

Page 3

Infos statutaires / Concours et examens pro

Page 4

Rejoignez-nous :

Téléchargez

le **BULLETIN D'ADHÉSION**

(sur notre site : rubrique

« Infos pratiques / Comment adhérer ? »)

et le

FORMULAIRE DE PRÉLÈVEMENT



IL FAUT SAVOIR QUE : la cotisation syndicale ouvre droit systématiquement à un **crédit d'impôt** égal à **66 %** du montant versé (article 23 de la loi n° 2012-1510).



Faites un geste pour l'environnement :

Après avoir lu ce journal, ne le jetez pas !

Faites en profiter un€ de vos collègues !!!





Sylvie WEISSLER
Secrétaire générale de l'Union Régionale Grand Est. Membre du Bureau Fédéral.

Grand Est

Conseil Départemental 67 : Le RIFSEEP revu à la hausse !



Véronique BAHIT et Xavier PILLODS

Au CD67, l' **UNS Ambitieux** a pris le cap vers la « Route des Dégels » des régimes indemnitaires.

Depuis **décembre 2014** et jusqu'en **juin 2018**, **2 importantes étapes de négociations** ont été nécessaires pour sortir du gel du régime indemnitaire. Vous trouverez le récit de la fabuleuse odyssee de l' **Ambitieux** équipage **UNSA Territoriaux du CD67** en [cliquant ici](#).

Nous félicitons nos collègues du CD67 pour la réussite de leurs négociations. Cela prouve bien qu'avec un dialogue social efficace, tout peut aboutir.



Rédacteur en chef :
WEISSLER Sylvie

Equipe de rédaction et
conception graphique :

KRAUSS Philippe
LEGROS Gaby
NIÇOISE Laetitia
SIFFERMANN Roland

Diffusion gratuite



Les élections professionnelles 2018



L'arrêté du **4 juin 2018** confirme la date du **6.12** prochain comme date des élections pour le renouvellement général des organismes consultatifs au sein desquels s'exerce la participation des fonctionnaires et agents relevant de la Fonction Publique Territoriale dont le mandat arrive à expiration en 2018.

Dans 6 mois se tiendront les élections professionnelles dans la Fonction Publique.

Les agents des trois versants de la Fonction Publique (Territoriale, Hospitalière et Etat) voteront le même jour pour élire leurs représentants du personnel dans les différentes instances, plus nécessairement paritaires.

Pour la **Fonction Publique Territoriale**, il s'agit du renouvellement des représentants du personnel pour

- Les **Comités Techniques** (CT) et
- Les **Commissions Administratives Paritaires** (CAP) des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et, pour la première fois, de l'élection des représentants du personnel contractuel dans le cadre des
- **Commissions Consultatives Paritaires** (CCP).

Par ailleurs, il y aura toujours un **Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail** (CHSCT) et, comme en 2014, il n'y aura pas d'élection des représentants du personnel. Ceux-ci seront désignés par les organisations syndicales en fonction des résultats au Comité Technique.

L'UNSA est à pied d'œuvre et sera pleinement présente dans les élections professionnelles du 6 décembre prochain. Notre objectif est de continuer à siéger dans toutes les instances pour vous.

EXPRESSION
...→ directe

On parle de nous...

L' **UNSA Territoriaux** valorise les agents des collectivités dans une vidéo de présentation qui sera diffusée dans l'émission « Expression Directe ».

LES DATES PREVUES DE DIFFUSION SONT :

- **mardi le 17 juillet 2018** (sur France 2, à 0h30) et
- **jeudi le 19 juillet 2018** (sur France 5, à 8h50).



Après diffusion, la vidéo sera disponible sur notre site internet : <http://www.unsatorrionaux67.e-monsite.com/>

A l'UNSA, les territoriaux c'est une grande famille



Des professions diversifiées, des agents engagés qui aiment leur métier. Ce mois-ci, nous avons le plaisir de vous présenter Gaby :

Bonjour Gaby,

UNSA : Peux-tu nous présenter ton employeur ?

Gaby : Je suis agent du CDG67 depuis 1989 et je peux dire que travailler au Centre de Gestion, c'est comme travailler dans un grand service de ressources humaines qui s'occupe de tous les agents publics des collectivités territoriales et établissements publics du département de moins de 350 agents, affiliés au Centre de Gestion 67. Nos missions sont très pointues : gestion des carrières, organisation des concours et des examens professionnels, recrutement (Cap Territorial), domaines de la santé et de la prévention au travail, appui et conseil aux employeurs... Y travaillent au quotidien (normalement) 66 agents lorsque l'effectif est complet. Ce qui n'est pas le cas actuellement. De fait, les conditions de travail des agents sont très difficiles. L'**UNSA Territoriaux** a proposé des solutions au Conseil d'Administration du CDG67 pour améliorer la situation actuelle du personnel. Nous sommes en attente de réponse, ce qui ne saurait tarder...

UNSA : Depuis quand es-tu représentante du personnel au CDG67 ?

Gaby : Je suis en décharge pour activités syndicales au syndicat **UNSA Territoriaux** depuis Avril 2012 et siège en tant qu'élue, représentante du personnel, depuis les dernières élections professionnelles de décembre 2014 au CT/CHSCT placé auprès du CDG67 pour les agents des collectivités et établissements publics de moins de 50 agents (CT/CHSCT auquel sont également rattachés à ce jour les agents du CDG67).

Au **Comité Technique**, nous avons été amenés à examiner principalement des points portant sur les modifications de durées hebdomadaires de service, les conditions générales de fonctionnement des administrations et, principalement, les montants plafond de l'IFSE ainsi que les conditions de modulations du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP. A ce jour, je peux affirmer qu'à chaque situation qui paraissait contraire aux intérêts des agents et qui remettait en cause le maintien des acquis, l'**UNSA** a voté CONTRE.

UNSA : Quels sont les difficultés et risques que rencontrent les agents qui sont rattachés aux instances du CDG67 ?

Gaby : Durant ces 4 dernières années où j'ai siégé au CHSCT, nous avons constaté une augmentation des risques psychosociaux (RPS), dus notamment aux manques d'effectifs ou à une organisation du travail dégradée ou encore à un manque de reconnaissance du travail ressenti par les agents. En effet, au CHSCT placé auprès du CDG67, nous analysons régulièrement les bilans d'activités du service de médecine préventive, les statistiques des maladies professionnelles et l'évolution des accidents du travail, le RASSCT ainsi que les pro-

grammes annuels de formation. Dans certains cas spécifiques, mon rôle de représentant du personnel m'amène également à participer à des enquêtes « sur le terrain », en présence d'I médecin du travail, d'I ACFI et d'I élu, représentant de collectivité territoriale.

UNSA : Comment vois-tu l'avenir du CT/CHSCT ?

Gaby : Ne nous le cachons pas, le Gouvernement voudrait réunir les 2 instances consultatives que sont le CT et le CHSCT en une instance unique. L'**UNSA** réaffirme qu'il est important de conserver toutes les compétences actuelles aux CHSCT, en particulier l'hygiène, la santé, la sécurité au travail, la prévention des risques psychosociaux. L'**UNSA** insiste sur l'importance de faire perdurer le CT/CHSCT du CDG67 pour la protection de tous les agents et l'amélioration du service public. Ces deux instances restent un lieu d'échanges et de négociations internes et permettent aux agents de faire évoluer leurs conditions de travail. Les compte-rendus de ces 2 instances sont consultables sur simple demande de l'agent auprès de sa collectivité/établissement.

UNSA : Si tu avais des « super-pouvoirs » que changerais-tu ?

Gaby : Si j'étais « Wonder Woman », je changerais la mentalité de « certains » employeurs publics et insisterais sur l'importance de la qualité de vie au travail de leurs agents. Ces employeurs (que je ne citerais pas, en tous cas pas aujourd'hui !) auraient tout à y gagner. Je mettrais en place un cadre de travail ouvert, permettant le partage d'informations et une meilleure concertation entre les agents et leur hiérarchie. Une vie au travail respectueuse des agents (travail/famille) me paraît aussi impérative qu'une reconnaissance de leur valeur professionnelle et de leur métier.



Gaby LEGROS
Technicien
Représentante du personnel
Permanente UNSA Territoriaux/SD67



Au CT/CHSCT placé auprès du Centre de Gestion 67, ce sont

8

REPRESENTANTS DU PERSONNEL
UNSA TERRITORIAUX
qui défendent les intérêts d'environ

3 188

FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX.



L'UNSA vous informe

● Temps partiel thérapeutique

- Une [circulaire du 15 mai 2018](#) relative au **temps partiel** pour raison thérapeutique dans la **Fonction Publique** présente la **procédure d'octroi** et de **renouvellement** du **temps partiel thérapeutique**, ses **modalités de fonctionnement** ainsi que ses **conséquences** sur la **situation administrative** et la **rémunération** du **fonctionnaire**, telles qu'elles résultent de [l'article 8 de l'ordonnance n° 2017-53 du 19 janvier 2017](#) portant diverses dispositions relatives au Compte Personnel d'Activité, à la formation et à la santé et la sécurité au travail dans la Fonction Publique.

● Agents Techniques des Collèges et des Lycées (ATTEE), l'UNSA est avec vous !

Les agents techniques des collèges et des lycées (ATTEE : adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement) interviennent sur des missions d'accueil, de restauration, d'entretien et de maintenance dans leurs établissements.

Pour eux, l'UNSA revendique une réelle reconnaissance de leurs métiers : ([tract UNSA](#))

● UNSA Retraités

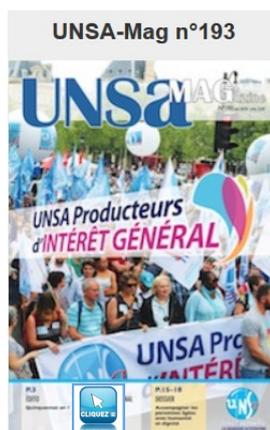


Depuis une décennie, les retraités ont dû constater :

- une nette diminution de leur pouvoir d'achat ;
- l'augmentation de la CSG ;
- le gel des pensions (pour ce qui concerne 2018).

L'**UNSA Retraités** a appelé, le 14 juin dernier, tous ses militants à participer activement à la journée d'action organisée dans tous les départements. Elle a adressé une lettre ouverte à M. le Premier Ministre :

pour la lire, [cliquer ici](#).



Si vous souhaitez consulter la version électronique du « Mag », cliquez sur l'image.

Nous contacter :

UNSA TERRITORIAUX – UNION REGIONALE GRAND EST

19, rue des Vignes - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Internet UD 67 : <http://www.unsatorriviaux67.e-monsite.com/>

E-mail UD 67 : unsa67@orange.fr ● Fédération UNSA Territoriaux Internet : <http://territoriaux.unsa.org/>



Suivez toutes nos actions sur [twitter](#)



Permanences téléphoniques :

Tous les jours ouvrés (du lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



Inscrivez-vous aux CONCOURS de :

● Psychologue

Concours externe

Organisateur : CDG 08

RETRAIT DES DOSSIERS

D'INSCRIPTION :

du 28.08 au 3.10.2018

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS :

11.10.2018

● Agent de maîtrise

Concours externe, interne et troisième voie

Organisateur : CDG 68

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :

du 4.09 au 10.10.2018

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS :

18.10.2018

En prévision, cet automne, les concours de :

attaché de conservation du patrimoine ;

assistant de conservation du patrimoine

et des bibliothèques ;

adjoint du patrimoine ppal 2^e classe ;

Infirmier en soins généraux ;

puéricultrice ; auxiliaire de puériculture

principale 2^e classe ;

Educateur de jeunes enfants de

classe exceptionnelle

Voir sur notre site : rubrique « Infos pratiques/concours »

... Et à l'EXAMEN de :

● Directeur de Police Municipale

Organisateur : CDG21

RETRAIT DES DOSSIERS

D'INSCRIPTION :

du 15.05 au 20.06.2018

DATE LIMITE DE DÉPÔT

DES DOSSIERS :

28.06.2018

POUR + D'INFOS :

RENDEZ-VOUS SUR LES

SITES INTERNET DES

CDG ORGANISATEURS